

Notes d'allocution du premier ministre pour la mise à jour du 13 octobre sur la COVID-19

13 octobre 2020

Hello, everyone.

Bonjour tout le monde.

Je suis heureux d'être ici ce matin en compagnie de la D^{re} Tam et du D^r Njoo, ainsi que du ministre LeBlanc qui se joint à nous virtuellement.

Je tiens tout d'abord à parler des menaces inacceptables qui ont été faites à l'encontre d'une mosquée de Toronto au cours de la fin de semaine.

L'islamophobie et l'extrémisme de droite n'ont pas leur place dans notre pays ou nos communautés.

Nous devons toujours faire front commun contre la haine et l'intolérance sous toutes leurs formes.

[Pause]

Je tiens aussi à revenir sur le drame survenu à Wendake lors de la fin de semaine.

Mes pensées sont avec les proches des jeunes victimes de ce drame terrible, et avec les gens de la communauté de Wendake.

Il faut faire toute la lumière sur ce qui s'est passé.

Ces jeunes enfants avaient la vie devant eux, et nous sommes tous bouleversés par la situation.

[Pause]

Nous vivons des circonstances inhabituelles.

La fin de semaine de l'Action de grâce vient de se terminer, et plusieurs n'ont pas pu se rassembler avec leurs proches comme ils l'auraient souhaité.

Mais malgré les difficultés causées par cette crise mondiale, les Canadiens sont plus solidaires que jamais.

Au printemps, on a aplati la courbe en faisant chacun notre part.

Cet automne, je sais qu'on peut faire la même chose.

En continuant de télécharger l'application gratuite *Alerte COVID* - comme l'ont déjà fait 4,3 millions de personnes - en portant nos masques, et en gardant nos distances, on va aplatir la courbe à nouveau et passer à travers cette pandémie.

Et pendant que vous redoublez d'efforts pour aider vos proches et votre communauté, vous pouvez compter sur votre gouvernement qui va être là, à vos côtés.

[Pause]

Vu l'augmentation des cas de COVID-19, les tests de dépistage rapides et précis, déployés de façon adéquate, sont plus importants que jamais.

Voilà pourquoi notre gouvernement a travaillé sans relâche avec les provinces et les territoires pour renforcer leur capacité de dépistage, tout en s'assurant de disposer de la meilleure technologie de dépistage rapide au monde.

Ces efforts fonctionnent.

Comme l'a annoncé la ministre Anand, le Canada a récemment obtenu de l'entreprise Abbott jusqu'à 28,4 millions de tests rapides.

Et sur ce front en particulier, nous continuons à aller de l'avant.

Bientôt, le gouvernement fédéral enverra ces nouveaux tests rapides – Abbott Panbio et Abbott ID NOW – aux provinces et aux territoires.

Ces deux nouvelles technologies d'essai sont rapides et fiables, et nous les déployons aux premières lignes dès que possible.

[Pause]

Notre gouvernement continue également de fournir un soutien de pointe pour le traitement des tests, notamment à l'Ontario.

Et pour les communautés des Premières nations de Kasabonika [casa-BONE-ick-ah] et de Pikangikum [pih-CAN-ji-come], des employés du Laboratoire national de microbiologie, munis de trousse de dépistage, ont été déployés sur le terrain.

Il est essentiel que ces communautés – où des cas de COVID-19 ont été signalés – disposent de la capacité de dépistage nécessaire pour contrôler la propagation du virus et assurer la sécurité des gens.

[Pause]

Depuis le premier jour, nous avons travaillé avec les provinces et les territoires pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Et c'est ce que nous allons continuer de faire.

Bientôt, la Croix-Rouge canadienne apportera un soutien accru à un certain nombre d'établissements de soins de longue durée.

Il faut veiller à ce que les personnes âgées soient en sécurité et qu'elles reçoivent les soins nécessaires. Notre gouvernement est prêt à aider ses homologues provinciaux à cet égard.

C'est un point que j'aborderai avec les premiers ministres lors de notre vingtième réunion des premiers ministres, jeudi prochain.

Notre gouvernement travaille sans relâche pour acheter de nouveaux tests de dépistage rapide, les distribuer aux provinces et territoires et assurer un soutien d'urgence dans les communautés pour le traitement des résultats.

En ce qui concerne les vaccins, les progrès se poursuivent aussi.

Vers la fin de la semaine dernière, Santé Canada a reçu une demande d'autorisation pour le candidat-vaccin de Pfizer et Bio-N-Tech.

Comme pour la demande d'AstraZeneca il y a deux semaines, c'est une autre étape de plus vers un vaccin sûr et efficace pour les Canadiens.

Et à ce sujet, j'aimerais aussi rappeler à tout le monde de se faire vacciner contre la grippe cet automne.

C'est un bon moyen de se protéger, tout en aidant les hôpitaux et les cliniques de dépistage à se concentrer sur la lutte contre la COVID-19 sans se laisser distraire par la grippe.

[Pause]

Notre priorité absolue est d'assurer la santé et la sécurité de vous-même et de votre famille.

Cela veut dire qu'on veut vous protéger contre ce virus, et aussi nous assurer que vous recevez l'aide dont vous avez besoin pour traverser cette tempête.

Hier, nous avons commencé à accepter les demandes pour la nouvelle Prestation canadienne de relance économique.

Dans le cadre de la prestation, on accorde 500 dollars par semaine pendant 26 semaines au maximum, aux travailleurs autonomes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi.

Depuis hier matin, plus de 240 000 demandes ont été reçues.

Si vous avez besoin de ce soutien, mais que vous n'avez pas encore fait votre demande, rendez-vous à Mon Dossier de l'ARC en passant par le site Canada.ca, ou composez le 1-800-959-2019 ou le 1 800-959-2041.

Le processus de demande est simple.

En fait, si vous receviez la PCU, vous allez voir que c'est très semblable.

Notre gouvernement va continuer de faire tout ce qu'il peut pour soutenir les gens durant cette crise en prenant toutes les mesures nécessaires, pendant aussi longtemps qu'il le faudra.

- Si vous contractez la COVID-19 et que vous n'êtes pas couverts au travail – la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique est là pour vous.
- Si un membre de votre famille tombe malade et que vous devez en prendre soin – faites appel à la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
- Si vous êtes atteint de la COVID-19 – nous avons renforcé l'assurance-emploi pour qu'elle puisse vous aider.
- Et si vous n'êtes pas admissible à l'assurance-emploi, la Prestation canadienne de relance économique va pouvoir vous aider.

Les propriétaires d'entreprise ont également droit à plus de soutien.

Cette crise a été difficile pour les entreprises de partout au pays.

C'est pourquoi on a renforcé les grands programmes pour les soutenir.

Vendredi, on a annoncé la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, qui est une version élargie du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). On a également annoncé qu'on prolonge la subvention salariale.

La nouvelle subvention au loyer va être versée directement aux entreprises, sans passer par les propriétaires d'immeubles.

Et la CUEC prévoit 10 000 \$ supplémentaires de prêts subventions pour ceux qui en ont besoin.

On va aussi travailler pour aider les entreprises qui ont dû fermer temporairement leurs portes à cause de directives des autorités de santé publique locales.

Les entreprises canadiennes créent des emplois et sont le moteur de notre économie, et on va continuer d'être là pour elles.

[Pause]

Beaucoup de gens sont de retour au travail, mais plusieurs sont encore affectés par la crise.

On a donc renforcé l'assurance-emploi pour vous soutenir.

Depuis hier, les travailleurs autonomes et ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi peuvent demander la nouvelle Prestation canadienne de la relance économique.

Cette prestation est de 500 \$ par semaine, pendant un maximum de 26 semaines.

Si vous en avez besoin, mais ne l'avez pas encore demandée, visitez la page Mon compte de l'Agence du revenu du Canada en passant par le site Canada.ca ou téléphonez au 1-800959-2019 ou au 1-800-959-2041.

Le processus de demande est simple.

En fait, si vous avez demandé la PCU par le passé, vous verrez que la façon de procéder est sensiblement la même.

Si vous contractez la COVID-19 et n'êtes pas couvert au travail ou si un membre de la famille tombe malade et que vous devez en prendre soin, il y a aussi la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants qui peuvent vous aider.

On offre aussi plus de soutien aux propriétaires d'entreprise.

Vendredi dernier, on a présenté des mesures élargies pour ce qui est du loyer, du salaire et des prêts sans intérêt, ainsi que des mesures ciblées pour les entreprises touchées par les consignes des autorités locales de santé publique.

Les entreprises canadiennes créent des emplois et stimulent notre économie, et elles peuvent compter sur nous.

On attend tous le jour où cette pandémie sera derrière nous :

Le jour où on va pouvoir de nouveau organiser un gros souper de famille, participer à un festival parmi la foule ou juste retrouver une vie normale.

Ce jour-là viendra, mais seulement si on continue tous à faire notre part.

Le nombre de cas est encore à la hausse.

C'est le temps de redoubler d'efforts pour freiner la propagation.

Nos proches, les membres vulnérables de nos familles, nos travailleurs de première ligne – ils comptent sur nous pour agir comme il le faut.

Alors, respectez les consignes de la santé publique et portez le masque.

Gardez vos distances et joignez vous aux plus de 4,3 millions de personnes qui ont déjà téléchargé l'application gratuite Alerte COVID.

Ensemble, on va passer à travers.

Merci.